

Madame, Monsieur,

Pour la deuxième année de la mandature, le Conseil municipal a engagé de nombreux projets. Je vous propose d'en faire le point.

Parmi ces projets, la deuxième phase de sécurisation de la départementale qui bénéficiait déjà des subventions sollicitées en 2020. Ce projet consiste à prolonger la zone 30km/h jusqu'au niveau de l'intersection entre le chemin Claude Galley, la rue de Provence et la route départementale. Cette nécessaire sécurisation mérite quelques explications. S'agissant d'une route départementale, les aménagements à l'intérieur de l'agglomération incombent à la commune mais leur réalisation doit faire l'objet d'une autorisation du Département. L'étude a donc été faite en collaboration avec la Maison technique de Forcalquier à la demande de la commune. Elle s'appuie sur les statistiques des radars pédagogiques installés lors de la première phase de sécurisation qui font apparaître des vitesses excessives. Pour résumer, 1 200 véhicules circulent en moyenne chaque jour entre Cruis et Mallefougasse et 1 000 dans l'autre sens. Seul un tiers de ces 2 200 véhicules respectent la limitation à 50km/h, tandis qu'un tiers circule entre 50 et 70km/h et surtout qu'un tiers circule allègrement au-delà de 70km/h ! La commune a donc souhaité étendre la zone de sécurité pour englober le carrefour avec la départementale le plus fréquenté par les habitants de Mallefougasse et créer une écluse pour matérialiser clairement l'entrée du village. Les travaux ont débuté, tout devrait être fini avant la fin de l'année.

La réfection de la voirie du chemin de la « Grande pièce » a été réalisée grâce à l'indemnité négociée auprès de l'entreprise BOUYGUES en contrepartie des dégâts occasionnés sur ce chemin lors des travaux sur la ligne à haute tension.

Des aménagements viennent d'être effectués dans le cimetière avec l'implantation d'un ossuaire, d'un dépositoire et d'un jardin du souvenir. La liaison entre les deux parties du cimetière a été élargie pour permettre le passage des petits engins et la mise aux normes pour l'accès des personnes à mobilité réduite.

Le Conseil municipal a également répondu à l'appel à projets concernant les économies d'énergie financées par l'Etat. Dans ce cadre, nous bénéficions de 60% de subvention pour notre programme qui consiste à renforcer l'isolation des combles de la mairie, à installer un chauffage plus économe ainsi qu'à procéder à la pose d'huissierie à double vitrage au logement communal faisant l'objet d'une location. Ces travaux sont en cours.

La mise en conformité des accès aux bâtiments publics se poursuivra également grâce aux subventions obtenues auprès de l'Etat et de la Région : au programme les accès du restaurant le Fougassais et de l'abri bus.

Le Conseil municipal souhaite moderniser et développer l'aire de jeux. Pour ce faire, des subventions viennent d'être obtenues auprès de la Région et du Conseil départemental, elles permettront : le renouvellement du jeu principal vieillissant (La citadelle d'Elodie), de la table de ping-pong et de la balançoire à bascule ainsi que l'ajout d'un circuit VTT.

Une aire de jeux qui s'agrandira prochainement suite à la décision de la commune d'acquérir le terrain limitrophe d'une surface de 3 827m², les démarches notariales sont en cours. Outre l'agrandissement de l'aire de jeux, cette acquisition va renforcer notre potentiel foncier, essentiel pour l'avenir de notre commune.

Noël approche, à cette occasion vous pourrez découvrir de nouvelles décorations qui égayeront notre village pendant la période des fêtes.

Naturellement la livraison en début d'année de la nouvelle salle « Jean-François Ailhaud » fera date dans notre vie communale. Nous disposons enfin d'une salle adaptée à notre vie communale et répondant aux normes d'accès et de sécurité en vigueur ; elle est officiellement devenue la salle du Conseil municipal (réunions, mariages, bureau de vote...). Après la construction, une étude inhérente à l'aménagement extérieur est en cours en collaboration avec le cabinet d'architecture R+4, elle concerne les accès, la création du parking, la clôture et les espaces verts qui seront inscrits au budget 2022.

Ces programmes prévus au budget 2021 sont réalisés sans augmentation de la fiscalité malgré une nouvelle baisse de 5% de la dotation de fonctionnement allouée à la commune !

Le Conseil municipal vient de procéder à la mise à jour de notre Plan Communal de Sauvegarde qui concerne notre sécurité collective, de même que le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) qui fera prochainement l'objet d'une communication à l'ensemble des habitants.

Concernant notre sécurité, les opérations inhérentes aux obligations de débroussaillage se poursuivent en collaboration avec l'ONF DFCI : pour la commune cela représente un important travail réalisé par notre agent communal mais aussi pour chacun d'entre-nous. Un bilan vient d'être fait par l'agent ONF et un rappel sera fait prochainement si nécessaire.

Comme annoncé récemment, l'aire de tri a été placée sous surveillance photographique et l'aire de jeux le sera également très prochainement.

Depuis plusieurs mois, les travaux inhérents au déploiement de la fibre à domicile sont en cours. Ce nouveau service, essentiel à l'attractivité de notre territoire rural, devrait être opérationnel au cours de l'année 2022.

Le Conseil municipal a décidé d'engager la révision générale du Plan Local d'urbanisme. Le bureau d'étude « Alpicité » a été désigné pour accompagner la commune sur ce complexe dossier.

L'équipe municipale a modernisé la gestion de la communication municipale avec la mise en ligne du nouveau site Internet et du système de communication avec les habitants qui le souhaitent. Une fonction supplémentaire assurée par notre secrétaire de mairie qui met régulièrement à jour le site, n'hésitez pas à le consulter. Un nouveau film, effectué par drone, vient d'être réalisé ; il favorisera la promotion et la connaissance de notre beau village, vous pouvez le visionner sur le site Internet de la commune.

Je tiens à remercier le personnel communal pour son dévouement au quotidien. Un grand merci également à l'équipe municipale pour son implication au service de notre village : cela permet d'organiser des animations et d'apporter un soutien à notre agent communal (entretien des espaces verts, du cimetière, des véhicules, de l'aménagement des parkings...) Cet engagement du personnel et des élus permet de faire de substantielles économies.

Mais la vie communale ne se résume pas aux seuls programmes d'investissement, si nécessaires soient-ils. L'équipe municipale s'est investie dans les campagnes de prévention pour le dépistage des cancers colorectal et du sein. Elle vous a également proposé, tout au long de cette année, de nombreuses animations pour favoriser notre vie locale : la kermesse, l'exposition de la peintre Laure Martin, le repas du 14 juillet, la nuit des étoiles, de même l'opération photos « portraits d'aujourd'hui », la journée du patrimoine et tout récemment le spectacle « le livre magique de la compagnie Rêvambule » pour les enfants et l'opération village propre.

Un grand merci également à l'association patrimoniale « Au pied du mur » qui vient de nous proposer en complément de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre une passionnante et émouvante exposition sur les conséquences des deux guerres mondiales à Mallefougasse.

Un vrai bonheur de nous retrouver enfin autour de ces animations après ces longs mois de restrictions. Le Conseil municipal se joint à moi pour vous remercier de vos sympathiques participations à notre vie communale et pour vous souhaiter de joyeuses fêtes.

Jean-Paul Deorsola, Maire